

# CONSEIL DE QUARTIER N°2

Réunion du 8 avril 2008

**Participants :**

les participants à la réunion du conseil de quartier figurent sur la liste d'émargement

## Relevé de conclusions

En introduction à la réunion, Eric GARREAU indique qu'il a reçu 2 courriers dont il veut faire part au conseil avant d'aborder l'ordre du jour :

- une lettre de Monsieur SCHMITT qui s'excuse de ne pouvoir participer à la réunion d'une part et signale d'autre part 2 points particuliers ( mauvais entretien d'une haie et nécessité de disposer d'un plan de la commune en braille),
- une lettre du Maire de Buxerolles qui informe les conseils de quartier que les élus et les représentants des services administratifs et techniques de la commune sont à leur disposition pour présenter les projets en cours et en réflexion

## I, Etat des lieux

Eric GARREAU rend compte de la réunion du groupe d'animation du 1 avril ( le relevé de conclusions est diffusé en séance).

Afin de poursuivre l'état des lieux, il est décidé :

- de poursuivre dans le cadre du conseil un recensement des besoins
- d'organiser des visites des différents secteurs,
- de prévoir une réunion d'information avec les élus et services communaux,
- de confier au groupe d'animation la mission de proposer , avant la fin du mois de juin 2009, au conseil de quartier une synthèse de l'état des lieux pour la définition d'un projet de programme d'action

## A. Recensement des besoins établi par le conseil

Le premier état des lieux dressé par le groupe d'animation est complété, en séance, des avis des autres membres du conseil à l'occasion d'un tour de table .

La synthèse est la suivante :

### 1. quartier Lessart – clotet

- aménagement des rives du clain ( E GARREAU, D FAUVELET) pour une utilisation piétonne ( promenade....)
- remise en état des terrains de « la doue » et réfection du pont de bois (M MARJOLET),
- réhabilitation de l'ancienne usine électrique et la valorisation des terrains aménagés au bord du clain en direction de Bonnillet ( JC POUZET)

- Clotet : les aménagements de la route ( trottoirs) s'arrêtent à Lessart , le village n'est pas desservi en gaz de ville, par exemple (A BILLY)

## 2, quartier du bourg

- aménagement de la signalisation et de l'éclairage en haut de la rue de la Barre (M MARJOLET)
- mesures à prendre pour organiser la sécurité routière ( en particulier des piétons avec la réalisation de trottoirs ) rue de la Barre : une interdiction de la circulation des poids lourds est à réfléchir ( N GUIGNE, JC CHABOT)
- aménagement et embellissement et mise en valeur de la place du bourg ( P CAILLAUD)
- l'ensemble des membres du conseil sont d'accord sur la préservation des arbres de la place du bourg ( ne pas les abattre)
- mauvais état de la voirie et des trottoirs dans le secteur du bourg notamment rue H Veron ( JC CHABOT)

## 3, La varenne

- aménagement en espace de jeux pour enfants du terrain situé rue de l'alizée en haut de la rue de la coulée (J EPYNEAU)
- remise en état des chemins situés autour du secteur de la varenne pour un aménagement en sentiers pédestres (J EPYNEAU)
- éclairage insuffisant en haut de la rue de la coulée et au carrefour de la rue de la coulée (L BOUYER)

## 4, Les terrageaux

- matérialiser des emplacements de stationnement rue des terrageaux pour libérer des passages pour les piétons ( G MOREAU)
- améliorer l'éclairage au carrefour de la croix situé au bas de la rue de terrageaux(G MOREAU)
- prévoir un éclairage du chemin du noroit et de l'arrêt de bus afin de sécuriser les lieux en période d'hiver ( matin et soir)( A BOURRIAUD)
- dans le secteur des commerces ( proximité Delbard) :
  - \* installer une boîte aux lettres ( F GILLES)
  - aménager des emplacements de stationnement et sécuriser les manœuvres (F GILLES)
- le réseau d'éclairage n'est pas satisfaisant : les lampadaires sont mal répartis avec une intensité variable suivant les lieux ( JP BRUNET)
- les trottoirs de la rue des terrageaux sont à refaire (JP BRUNET)

## 5, Ormeau – Orbras

- aménagement des espaces de circulation piétonne et pour les vélos au long de la rue des terrageaux puis dans la traversée de l'ormeau et l'orbras , tout en préservant l'aspect semi rural de cette voie(F GILLES)

- aménagement d'espaces de circulation pour les piétons afin de relier les différents chemins existants en provenance de la ZUP au passage derrière la ferme (A BAUDET)
- secteur Ormeau – Orbras : la route est plus élevée que les bas côtés : problème d'écoulement des eaux de pluie ( A BAUDET)
- route de l'ormeau : la vitesse de circulation des voitures est trop élevée , nécessité de sécuriser la route ( P ROGEON)

## 6, La vallée

- « classement » du chemin de la loubantière (J GENITEAU)
- aménagement du délaissé (espace vert) du carrefour de l'ancienne maison acadienne : croisement rue des sables – route de la vallée (J GENITEAU)
- réhabilitation des espaces naturels de la vallée ( F GUIGNARD, M MEUNIER)
- limiter la vitesse de circulation ( F GUIGNARD, P DESBANCS, M MEUNIER)
- interdire la circulation des poids lourds dans la vallée en signalant mieux les possibilités d'accès poids lourds à Buxerolles sur la N 147 : danger pour les autres véhicules, les piétons et cyclistes (JM COURTOIS, M MEUNIER)
- aménagement de trottoirs ou d'emplacements protégés pour la circulation des piétons et des vélos dans la vallée (JM COURTOIS)
- revoir le système d'écoulement des eaux de pluie pour éviter les inondations en bas de la vallée ( M MEUNIER, P DESBANCS)
- aménagement d'un abribus et d'une plateforme de stationnement des bus ( M MEUNIER, P DESBANCS)
- installation de plans des chemins de randonnées pédestres et vélos ( J COBERAC)

x  
 x            x  
               x

D'une manière générale, le conseil souligne que trois problèmes majeurs existent sur l'ensemble du territoire du conseil de quartier 2 :

- les risques que représentent la circulation des véhicules ( vitesse et poids lourds ) pour la sécurité des habitants, des piétons et cyclistes,
- un mauvais état général de la voirie et souvent l'absence de trottoirs pour les piétons,
- un éclairage public mal réparti avec une intensité très variable suivant les lieux.

## B. Visites des sites

- 1) vendredi 17 avril 18h30
  - rendez vous : rond- point du cinéma
  - trajet : la vallée, la loubantière, l'ormeau, l'orbras
- 2) vendredi 24 avril 18h30
  - rendez vous : place de l'église
  - trajet : le bourg, cimetièrè, escaliers de clotet, clotet, lessart

- 3) mercredi 6 mai 18h30  
- rendez vous : parking de valvert  
- trajet : la doue, la coulée, la varenne

### **C. Réunion avec les représentants de la commune**

Cette réunion pourrait avoir lieu le Mardi 12 mai de 20h à 22h salle du bourg  
La date reste à confirmer : une invitation sera adressée aux membres.

## **II Calendrier des réunions du conseil et méthode de travail**

Le conseil considère qu'il est indispensable de pouvoir établir des priorités d'action.

Ainsi, les différentes demandes doivent faire l'objet d'une évaluation au moyen d'une grille et de critères objectifs.

Cette démarche peut s'organiser en trois temps .

- Tout d'abord, la rencontre avec les représentants de la commune doit permettre :
- une information des membres du conseil sur les projets de la commune concernant le quartier programmés pour 2009 et les années suivantes,
  - une communication des documents d'urbanisme ( actuels et projets )

Comme suite à cette réunion, le conseil pourra identifier les points recensés à l'état des lieux qui pourraient faire l'objet d'une mise en oeuvre rapide dans le cadre du programme communal ou bien dans le cadre du budget du quartier voire en complément à ces deux modalités,

Pour ce qui concerne l'utilisation du budget du quartier, le conseil décide que les opérations de signalisation et de sécurité routière ne pourront être prélevées sur ce crédit.

Comme suite à la réunion avec les représentants de la commune, le conseil souhaite que les services municipaux évaluent ( coût, aspects techniques, etc...) des projets qu'il aura retenu dans l'état des lieux.

Ensuite, les visites permettront de se rendre compte sur le terrain des besoins.

Enfin le conseil décide qu'il faut poursuivre la réflexion concernant les actions en faveur d'autres thématiques, en particulier celle du lien social et de la communication avec les habitants du quartier afin de compléter l'état des lieux.

Dans cette perspective, il est prévu :

- 1) **une réunion du groupe d'animation : mardi 26 mai à 20h**  
l'ordre du jour sera le suivant :
- réaliser un pré – bilan des visites,
  - définir une grille d'évaluation des demandes pour établir des priorités d'action
  - réfléchir aux actions relatives :
    - > au lien social,
    - > à la communication ( habitants du quartier, relations avec les autres conseils de quartier)

**2) une réunion du conseil de quartier : jeudi 18 juin à 20h**

**l'ordre du jour sera le suivant :**

- examen des propositions du groupe d'animation,**
- programme d'action pour le deuxième semestre 2009**

-